



NIVEAU VISÉ

Diplôme de niveau 4

ET APRÈS ?

Emplois : Directeur/directeur adjoint d'accueil collectif de mineurs
Animateur permanent en collectivité territoriale (MJC/centres sociaux et associations d'éducation populaire)

Suites de parcours :

Le CFPMS propose deux bachelors accessibles avec un BPJEPS : le bachelor Sport Santé Bien Être et le bachelor Management, Communication et Business Sportif

[pour aller plus loin](#)

EQUIVALENCES/PASSERELLES

[pour en savoir plus](#)

PUBLIC

Demandeurs d'Emplois
Salariés
Personnes en reconversion professionnelle

DATE ET LIEU

Du 18/09/2023 au 19/06/2024 à Chenôve

CONDITIONS TARIFAIRES

Nous consulter- Tarif sur devis en fonction du parcours

MODE DE FINANCEMENT

Région Bourgogne Franche-Comté
CPF Transition / Pro A
Contrat de professionnalisation
Entreprise
Financement individuel
Code CPF : **237749**

PRÉSENTATION

L'animateur exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs socio-éducatif et socioculturel dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable sur le plan pédagogique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité du projet d'activité qui s'inscrit dans le projet de la structure.

Il s'occupe de tous les publics : population de proximité (quartier, ville, communauté de communes...) ou public plus spécifique (village vacances, centre de vacances avec ou sans hébergement, maisons de jeunes...). La mention LTP permet de diriger un accueil collectif de mineurs (ACM).

PRÉREQUIS ET SÉLECTION

- ✓ Justifier de 200 h d'expérience dans l'animation ou d'un diplôme dans ce secteur.
- ✓ Être titulaire d'un diplôme ou titre de secourisme.
- ✓ Réussir les épreuves de sélection

OBJECTIFS

- Développer une capacité d'analyse (public, structures, environnement social et culturel).
- Concevoir, animer, évaluer et mettre en œuvre des projets d'animation.
- Maîtriser les techniques pédagogiques nécessaires à leur réalisation auprès de publics variés.

MODALITÉS DE LA FORMATION

Formation modulaire – 4 Unités Capitalisables déroulées en centre et en entreprise qui devront être certifiées pour obtenir le diplôme.

Durée : 637 heures en centre et 567 heures en entreprise

CONTENUS

- **UC1** : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- **UC2** : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.
- **UC3** : Conduire une action d'animation et de direction (structure ACM).
- **UC4** : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du « loisirs tout public »



**Les +
IRFA**

- ✓ L'accès à un Diplôme d'Etat de niveau 4 (Bac)
- ✓ Un label Qualité reconnu, une équipe pédagogique et administrative à votre écoute, une démarche pédagogique proche des réalités professionnelles.
- ✓ Du matériel professionnel, des espaces dédiés aux stagiaires, équipement informatique.

CONTACTS

Lazare TESTORI

ltestori@irfabfc.fr

03 80 52 25 25

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports méthodologiques, théoriques, mises en situation, réalisations individuelles et collectives, analyse et résolution de situations professionnelles. Mise à disposition d'une plateforme numérique pour approfondir ou perfectionner des compétences.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves formatives et certificatives organisées dans le cadre de la formation. Validation des UC sous la responsabilité de la DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'engagement et au sport)

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Validation du projet par le prescripteur + dossier d'inscription. Pour plus d'informations, contacter Lazare TESTORI. Inscriptions ouvertes jusqu'au 03/09/2021

RÉSULTAT ET SATISFACTION

Taux de réussite : 100 %
Taux de satisfaction stagiaires : 92 %
Taux de sorties positives : 67 %

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations consulter notre page web spécifique : <https://www.irfabfc.fr/accessibilite-des-personnes-en-situation-de-handicap/>

